

PROVINCE DU QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES
Compte-rendu de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2017-2018

Compte-rendu de la séance de l'assemblée générale tenue le 13 septembre
2018 à 19h30, à la cafétéria de l'immeuble La Pêche.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Adam Gagnon
Mélanie Cloutier

Directeur
Président du conseil d'établissement

Nathalie Laviolette
Kim Proulx
Amélie Bazin
Vicky Joannis
Lucie Brunette
Nina Digioacchino
André Robertson
Stéphanie Dion
Maxime Cloutier
Nicolas Brodeur
Janik St-Jean
Pascale Labelle

	<p><u>1-Mot de la direction</u></p> <p>Monsieur Adam Gagnon souhaite la bienvenue aux parents et les remercie de leur participation. Il explique les points importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défi en début d'année : Aménagement et infrastructures matérielles; • Le manque d'espace : difficulté à accueillir tous les élèves du territoire; • La CSPO est informée de la situation. Toutefois des études du Ministère démontre une décroissance d'ici 3 ans; • La direction croit que l'implication des parents est importante dans le dossier de l'agrandissement ou nouvelle école; • Projet à venir : comité cour d'école à l'immeuble La Pêche; • Poursuite dans le projet de la valorisation des comportements positifs et des leçons faites auprès des élèves; • Élaboration du projet éducatif : l'école doit former un comité afin de travailler sur ce projet.
<p>AG # 18-19-01</p>	<p><u>2- Ouverture et vérification du quorum</u></p> <p>La présidente du conseil d'établissement de l'année scolaire 2017-2018 accueille les personnes présentes et débute la séance à 19h37.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AG # 18-19-01</p>
<p>AG # 18-19-02</p>	<p><u>3- Lecture et adoption de l'ordre du jour</u></p> <p><i>Monsieur Adam Gagnon demande une modification au point 8 de l'ordre du jour.</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>Immeuble La Pêche 2 postes de 2 ans Immeuble Ste-Cécile 1 poste de 2 ans</i></p> <p><i>Il est proposé par Madame Kim Proulx d'adopter l'ordre du jour avec les modifications décrites plus-haut</i></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AG # 18-19-02</p>

AG#18-19-03	<p><u>4-Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée</u></p> <p><i>Il est proposé par Madame Nina Digioacchino que Madame Pascale Labelle soit secrétaire d'assemblée</i></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AG# 18-19-03</p>
AG#18-19-04	<p><u>5- Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée du 14 septembre 2017.</u></p> <p>Madame Mélanie Cloutier présente le compte-rendu de l'assemblée générale tenue le 14 septembre 2017.</p> <p><i>Il est proposé par Madame Amélie Bazin d'adopter le compte-rendu de l'assemblée générale de la séance du 14 septembre 2017 tel que déposé.</i></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AG# 18-19-04</p>
AG#18-19-05	<p><u>6-Lecture et adoption du rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement</u></p> <p>La président du conseil d'établissement, Madame Mélanie Cloutier présente le rapport annuel. Elle remercie les parents d'être présents, les enseignants, le personnel de soutien et les parents de leur implication dans l'école. Elle présente le rapport annuel remis aux parents.</p> <p><i>Il est proposé par Madame Nina Di Gioacchino d'adopter le rapport annuel tel que déposé.</i></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AG#18-19-05</p>
AG#18-19-06	<p><u>7- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection</u></p> <p><i>Il est proposé par Madame Lucie Brunette que :</i> <i>Le président d'élection soit Monsieur Adam Gagnon</i> <i>La secrétaire d'élection soit Madame Kim Proulx</i></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AG#18-19-06</p>

AG#18-19-07

**8- Élection des parents-membres du conseil
d'établissement 2018-2019**

∞ Immeuble Ste-Cécile 1 postes de 2 ans

Monsieur Maxime Cloutier est élu pour combler le poste d'une durée de 2 ans à l'immeuble Ste-Cécile.

ÉLU PAR ACCLAMATION
AG#18-19-07

AG#18-19-08

∞ Immeuble La Pêche 2 poste de 2 ans

Mesdames Lucie Brunette et Vicky Joanisse sont élues pour combler les 2 postes, d'une durée de 2 ans de l'immeuble La Pêche.

ÉLUES PAR ACCLAMATION
AG#18-19-08

AG#18-19-09

**9- Élection des parents substitués-membres du conseil
d'établissement 2018-2019**

Monsieur Adam Gagnon tient à souligner que le rôle des substitués doit être défini dans la régie interne.

Madame Kim Proulx
Madame Stéphanie Dion
Madame Nathalie Laviolette
Madame Janik St-Jean
Madame Pascale Labelle

Sont élues par acclamation à titre de substitués

ÉLUES PAR ACCLAMATION
AG#18-19-09

<p>AG#18-19-10</p>	<p><u>10- Élection du représentant au comité de parents de la CSPO pour un mandat d'un an</u></p> <p>Madame Nina Di Gioacchino est élue comme représentante au comité de parents de la CSPO</p> <p>Madame Amélie Bazin est élue comme substitut au comité de parents de la CSPO</p> <p style="text-align: right;">ÉLUS PAR ACCLAMATION AG#18-19-10</p>
<p>AG#18-19-11</p>	<p><u>10-Élection du représentant au comité EHDAA de la CSPO pour un mandat d'un an</u></p> <p>Madame Lucie Brunette est élue comme représentante au comité EHDAA.</p> <p>Madame Kim Proulx est élue comme substitut au comité EHDAA</p> <p style="text-align: right;">ÉLUES PAR ACCLAMATION AG#18-19-11</p> <p><u>11-Organisme de participation des parents (OPP)</u></p> <p>Madame Amélie Bazin présente fièrement le prix de la fédération de la CSPO reçu par l'OPP. Elle poursuit en expliquant qu'il y aura encore cette année des levées de fonds. L'OPP poursuit avec le même type de levées de fonds que l'an dernier. Madame Bazin ajoute que les dîner pizza seront aussi de retour sous peu. Elle termine en invitant les parents qui désirent s'impliquer dans les différents projet de l'OPP ou qui ont des idées à proposer à communiquer avec elle.</p>

12- Période de question

- ✓ Un parent demande où on en est avec la demande d'une nouvelle école\agrandissement

Monsieur Adam Gagnon explique que le ministère refuse le projet d'une nouvelle école\agrandissement pour le moment dû à l'accroissement sur 5ans. Il ajoute que selon le ministère, il devrait avoir une baisse d'élèves en 2020. Monsieur Gagnon ajoute que nous sommes présentement en campagne électorale et que c'est un bon moment pour faire des demandes.

Madame Nina Di Gioacchino explique qu'il serait possible de demander l'appui de l'école de la Vallée des Voyageurs, immeuble Notre-Dame de la Joie (situé à Luskville) à ce sujet

- ✓ Un parent questionne concernant le surplus d'élèves dans les classes de 3^{ième} année

Monsieur Adam Gagnon répond qu'une lettre a été envoyée aux parents concernés afin de voir si certains seraient volontaires pour fréquenter une autre école. Aucun parent n'a accepté. Aucun élève du territoire desservi par l'école n'a été transféré. La CSPO a acceptée l'excédent de 2 élèves\classe. Monsieur Gagnon poursuit qu'il y a toujours la possibilité d'utiliser des locaux de l'école Des Lacs, pour les élèves de la 6^{ième} année au besoin.

- ✓ Un parent demande si une aide supplémentaire est offerte aux enseignantes des classes de 3^{ième} année dû au sur classement exemple : une aide financière

Monsieur Adam Gagnon rassure les parents en les informant que les TES offre plus de temps en support à ces enseignantes. Il ajoute que des sous-groupes sont formés afin de travailler en ateliers. L'analyse des besoins de ces classes est aussi faite en priorité.

- ✓ Un parent demande si l'école connaît la date de retour de Mme. Hélène Fortier à temps plein

Monsieur Adam Gagnon répond que les parents concernés seront informés dans les meilleurs délais.

- ✓ Un parent demande si c'est possible qu'il y ait plus de signalisation dans le stationnement de l'immeuble Ste-Cécile

Monsieur Adam Gagnon informe que des panneaux de signalisation seront installés sous peu à l'immeuble La Pêche. Il ajoute que rien ne peut être fait pour l'immeuble La Pêche puisque le stationnement est la propriété de la Fabrique de l'Église.

- ✓ Un parent désire plus d'informations concernant la cour d'école de l'immeuble La Pêche et le nouvel aménagement

Monsieur Adam Gagnon explique qu'il faut aller chercher la subvention du ministère de 25 000.00\$ en plus des dons ou autres de la caisse populaire, de la Municipalité, etc. Monsieur Gagnon termine en disant que le conseil d'établissement a pris la décision de poursuivre dans ce projet.

Certains parents se proposent pour différents suivis :

Madame Kim Proulx s'engage à communiquer avec la Fabrique de l'Église concernant le stationnement;

Monsieur Nicolas Brodeur s'engage à sensibiliser le nouveau président de la CSPO, Monsieur Mario Crevier au projet de la nouvelle école\agrandissement.

AG#18-19-12

13- Levée de l'assemblée

Madame Vicky Joannis propose la levée de l'assemblée générale à 20h21.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AG#18-19-12**

Pascale Labelle
Secrétaire de réunion

